

PROJET

ASSOCIATIF & STRATEGIQUE



2024 - 2029

1 - PRESENTATION ET GENESE DU PROJET.....	4
1.1 - LE MOT DE LA PRESIDENTE	4
1.2 - LE MOT DE LA DIRECTRICE	5
1.3 - HISTORIQUE DE LA MISSION LOCALE	6
1.4 - FRISE CHRONOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF ET STRATEGIQUE.....	8
2 - LE PROJET ASSOCIATIF	9
2.1 - LES VALEURS DE NOTRE MISSION LOCALE	9
2.2 - LES STATUTS ET OBJETS.....	13
2.3 - LE TERRITOIRE, SES ANTENNES ET SES PERMANENCES	14
3 - LE PORTRAIT DU TERRITOIRE D'INTERVENTION.....	15
3.1 - LES ENQUETES	15
3.2 - ANALYSE PARTAGEE DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX	15
4 - LES FINANCEMENTS	16
5 - L'ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE	16
5.1 - LA GOUVERNANCE	16
5.2 - L'EQUIPE	17
5.3 - LE PARTENARIAT	17
5.4 - NOTRE OFFRE DE SERVICE.....	17
<input type="checkbox"/> ACCES A L'EMPLOI ET LA FORMATION : CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET DEVELOPPER SES COMPETENCES	17
<input type="checkbox"/> FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LEVER LES FREINS PERIPHERIQUES	17
6 - LE PROJET STRATEGIQUE 2024-2029.....	18
6.1 - AXE 1 : ÊTRE AU PLUS PROCHE DES JEUNES ET REpondre A LEURS PROBLEMATIQUES DE MOBILITE	19
6.2 - AXE 2 : FAVORISER L'ADHESION ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES	23
6.3 - AXE 3 : RENFORCER LES PARTENARIATS ET ACCROITRE LA VISIBILITE DE LA MISSION LOCALE.....	25
6.4 - AXE 4 : ÉTHIQUE ET QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	27

1 - PRESENTATION ET GENESE DU PROJET

1.1 - LE MOT DE LA PRESIDENTE



Nadine LEFEBVRE

Présidente de la Mission Locale de l'Arrondissement de Béthune

Maire de Beuvry

Conseillère communautaire déléguée en charge du logement et du PLH

La Mission Locale de l'arrondissement de Béthune : une action essentielle au service de la jeunesse de notre territoire

Depuis sa création, la Mission Locale de l'arrondissement de Béthune incarne les valeurs fondatrices de Bertrand Schwartz : l'inclusion, l'équité et la solidarité envers tous les jeunes, sans distinction. Ces principes sont au cœur de notre action quotidienne, guidant nos efforts pour accompagner les jeunes face aux défis multiples qu'ils rencontrent dans leur parcours vers l'autonomie et l'emploi.

Avec le temps, les attentes des jeunes ont évolué, tout comme les besoins du territoire. Cependant, l'importance d'un accompagnement sur-mesure, au plus proche de leurs réalités, demeure intacte. C'est dans cet esprit que la Mission Locale de l'arrondissement de Béthune a su se positionner comme un acteur incontournable, reconnu tant par les élus que par les partenaires locaux, pour sa capacité à innover et à répondre efficacement aux besoins.

Notre ancrage territorial, notre connaissance fine des dynamiques économiques et sociales, ainsi que l'expertise de nos équipes, constituent le socle de notre efficacité. La diversité des membres de notre gouvernance est une richesse précieuse, nous permettant d'aborder l'ensemble des problématiques liées à l'insertion des jeunes de manière globale et inclusive.

Force de proposition, la Mission Locale accompagne les jeunes dans tous les aspects de leur parcours : emploi, formation, logement, mobilité, santé, citoyenneté.

C'est tout naturellement, en tant que présidente, que j'ai impulsé avec le Conseil d'Administration, la directrice et l'ensemble des équipes, une réflexion collective pour bâtir notre projet associatif et stratégique 2024-2029. Ce projet repose sur une vision participative et ambitieuse, mobilisant l'ensemble de nos parties prenantes pour imaginer et construire l'avenir de notre Mission Locale.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, à leur niveau, contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre structure. Merci à nos partenaires, élus et financeurs pour leur confiance, et un immense merci à nos équipes, portées par une direction engagée et attentive, qui incarnent chaque jour nos valeurs au service des jeunes et du territoire.

1.2 - LE MOT DE LA DIRECTRICE



Béatrice BRUNEL

Directrice de la Mission Locale de l'Arrondissement de Béthune

Une Mission Locale ancrée, innovante et résolument tournée vers l'avenir !

Rejoindre la Mission Locale de l'arrondissement de Béthune, c'est s'investir au cœur d'un territoire riche et diversifié, où les défis sociaux, économiques et humains nécessitent une mobilisation collective. Depuis la création de la structure, notre mission s'est toujours fondée sur une ambition claire : accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle, tout en répondant aux enjeux spécifiques de notre territoire.

Grâce à l'engagement du Conseil d'Administration et à la mobilisation continue de nos équipes, nous avons su nous adapter aux évolutions du marché de l'emploi, aux transformations sociales et aux attentes des jeunes que nous accompagnons. Nos actions ne se limitent pas à l'accompagnement vers l'emploi. Elles se sont élargies à de nombreux domaines : logement, santé, mobilité, citoyenneté et ouverture à l'international.

Ces évolutions se sont traduites par le développement de nouveaux dispositifs, le renforcement de nos partenariats et l'enrichissement de nos compétences internes. Cette dynamique repose sur une équipe engagée et des partenaires qui partagent notre volonté de faire de la Mission Locale un acteur central de l'insertion et du développement local. En 2024, nous avons lancé une démarche participative ambitieuse pour redéfinir ensemble les valeurs, orientations et priorités stratégiques de la Mission Locale pour les années à venir. Cette réflexion, soutenue par le Conseil d'Administration et le cabinet COPAS, a mobilisé les jeunes, les partenaires et l'ensemble de l'équipe.

Différents travaux ont permis de poser les bases de ce projet :

- Des enquêtes auprès des jeunes et des employeurs pour mieux comprendre leurs attentes ;
- Des entretiens avec des élus et partenaires pour enrichir notre vision ;
- Des séminaires collaboratifs réunissant nos équipes.

Le résultat de ces échanges est un projet stratégique ambitieux pour 2024-2029, qui met au cœur de nos actions les jeunes, tout en plaçant la qualité de l'accueil et de l'accompagnement, l'éthique et le renforcement de nos partenariats comme des priorités essentielles.

Ce projet, à la fois ancré dans notre histoire et tourné vers l'avenir, incarne notre engagement envers les jeunes et le territoire. Je tiens à remercier chaleureusement les membres du Conseil d'Administration pour leur soutien et les moyens alloués, ainsi que les équipes et les partenaires pour leur implication.

Ensemble, nous construisons un avenir où chaque jeune trouve sa place et devient acteur de son parcours.

1.3 - HISTORIQUE DE LA MISSION LOCALE

Historique

1982



Création à titre expérimental des Missions Locales et PAJO pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, suite au vote de la loi de décentralisation et au rapport de Bertrand Schwartz.

Création de la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes (DIJ).

1983

Loi du 19 décembre : retour à l'emploi et lutte contre l'exclusion et intégration des Missions Locales dans le droit du travail.

1989



Création du Conseil National des Missions Locales (CNML) et adoption de la charte nationale des Missions Locales.

1990

Loi du 29 juillet relative à la "lutte contre les exclusions" avec la mise en place par les Missions Locales ou les PAJO du programme "TRajet d'ACCès à l'Emploi" (TRACE) pour les jeunes les plus en difficulté.

1998

Négociation des conventions de partenariat renforcé avec l'ANPE.



2005

Mise en œuvre du dispositif "Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale" (CIVIS).

2004

Loi de cohésion sociale : renforcement du soutien de l'État aux Missions Locales et inscription dans le code du travail comme organisme concourant au Service Public de l'Emploi.

2003

Installation du nouveau CNML.

2001

Convention collective des Missions Locales et PAJO signée le 21 février par les partenaires sociaux.

2000

Réaffirmation et complément de la charte des Missions Locales de 1990 par le protocole du 20 avril. Il est conclu entre l'État, l'association des régions de France et le CNML.

Mise en place des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) entre l'État et les Missions Locales.

2006

2007

2008



Plan Espoir Banlieues. Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs entre le Conseil Régional et les Missions Locales.

2009

Prescription par les Missions Locales des contrats aidés : CIE et CAE Passerelle.

2010



Négociation de nouvelles conventions de partenariat renforcé avec Pôle Emploi. Négociation du protocole 2010 des Missions Locales.

2016

CPO 2015-2018 : prise en compte de la globalité des actions des Missions Locales auprès des jeunes.

Promulgation d'un décret sur le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) et généralisation de la Garantie Jeunes.

2015



Mise en œuvre expérimentale de la "Garantie Jeunes". Lancement du nouveau Système d'Information des Missions Locales : "i-milo".

2012



Prescription et suivi par les Missions Locales de 150 000 jeunes sur les Emplois d'Avenir. 30^e anniversaire des Missions Locales.

2011

Accompagnement vers l'emploi de 20 000 jeunes décrocheurs dans le cadre de l'Accord National Interprofessionnel (ANI).

2017



Mise en place du PACEA et généralisation de la Garantie Jeunes.

2019



Mise en œuvre de la CPO 2019-2022 avec l'État. Plan pauvreté : Mise en œuvre du dispositif Sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

2020



Réforme de l'Apprentissage
Plan #1jeune1solution
Décret de l'obligation de formation 16-18 ans
Gestion de la crise sanitaire Covid-19

2021



Gestion de la crise sanitaire Covid-19
Plan #1jeune1solution
Coopération plan jeunes

2023



Labelisation du réseau des Missions Locales
Vote pour la loi "pour le plein emploi" promulguée le 18 décembre



2022

Fin du dispositif d'accompagnement Garantie Jeunes, et lancement au 1^{er} mars du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

1.4 - FRISE CHRONOLOGIQUE DU PROJET ASSOCIATIF ET STRATEGIQUE

- **MAI 2024**
Validation par le conseil d'administration de faire appel à un cabinet externe pour être accompagné dans les différentes étapes de la construction du projet associatif et stratégique
- **JUIN 2024**
Sélection du cabinet COPAS pour l'accompagnement.
- **JUILLET 2024**
Interviews auprès des partenaires.
- **SEPTEMBRE 2024**
Enquête auprès des jeunes et des employeurs.
- **OCTOBRE 2024**
Réalisation du diagnostic territorial.
- **NOVEMBRE 2024**
Lancement des séminaires associant les salariés.
Définition des valeurs et réflexion sur les axes de progrès.
- **DÉCEMBRE 2024**
Élaboration du plan d'actions et rédaction des fiches actions.
- **AVRIL 2025**
Proposition finale du projet associatif et stratégique au conseil d'administration - Lecture - Proposition de modifications - Validation

2 - LE PROJET ASSOCIATIF

2.1 - LES VALEURS DE NOTRE MISSION LOCALE

Des valeurs associatives, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des mots, des concepts qui peuvent paraître abstraits et qui précisent ce à quoi les membres de l'association sont attachés, ce à quoi ils accordent une importance fondamentale et qui impacte la façon d'accueillir, d'accompagner les jeunes, de nouer des partenariats avec d'autres acteurs (associations, institutions, entreprises). Il peut y avoir une échelle de valeurs avec des valeurs associatives d'importances inégales (valeurs fondamentales, valeurs secondaires ou de troisième rang).

Ces valeurs sont au service d'un projet, d'une finalité.

Les valeurs engagent, au-delà des mots des intentions. Elles doivent se traduire dans les services proposés aux jeunes, aux entreprises, dans la relation au territoire, dans les postures professionnelles.

Nous précisons dans les lignes qui suivent :

- La finalité de notre structure, sa raison d'être.
- Les valeurs auxquelles nous sommes le plus attachés, leurs incarnations dans nos pratiques.

Une finalité :

La Mission Locale met ses ressources au service des jeunes et les accompagne professionnellement et socialement à trouver leur place dans la société.

10 valeurs principales :

Non hiérarchisées ont été dégagées lors d'une journée de travail avec les équipes¹. A chacune de ces valeurs, nous avons associé des exemples d'actions, de postures professionnelles, de modalités d'accompagnement qui permettent d'illustrer la manière dont ces valeurs se traduisent dans le quotidien du travail de l'équipe de la Mission Locale.

¹ Annexe « La participation à l'élaboration du projet ».

Respect

Nous plaçons le respect au cœur des relations humaines :

- Entre les jeunes et les conseillers avec un dialogue basé sur la confiance et la bienveillance
- Entre les jeunes eux même avec la promotion du respect mutuel et du vivre ensemble lors des ateliers collectifs
- Avec les employeurs et partenaires en instaurant des relations professionnelles basées sur l'équité et la considération
- Avec un accompagnement centré sur la personne basé sur la confiance, l'écoute et la valorisation des parcours
- En valorisant chaque jeune
- Avec un cadre professionnel et bienveillant
- En transmettant les codes et les valeurs professionnelles

Bienveillance

La bienveillance se traduit par :

- Un accueil et un accompagnement sans jugement
- Un accompagnement humain et positif
- Un soutien personnalisé et constant
- Une atmosphère de confiance et d'entraide
- La Valorisation des potentiels et la restauration de l'estime de soi
- Un accompagnement basé sur le respect et l'attention à l'autre
- Un soutien et accompagnement avec patience
- Une humeur égale
- La transmissions d'une énergie positive

Égalité de traitement

C'est par un accès juste et équitable aux services, une lutte active contre les discriminations et un accompagnement impartial que nous mettons en pratique l'égalité de traitement :

- Nous nous assurons que chaque jeune, quelle que soit sa situation, bénéficie des mêmes opportunités, du même niveau d'information et du même accompagnement.
- Une approche inclusive et sans discrimination
- Des actions et des outils pour renforcer l'égalité d'accès

Proximité

Le renforcement de la proximité qu'elle soit géographique ou humaine nous permet de répondre de manière ciblée aux besoins de chaque jeune.

Cette approche est particulièrement importante pour les jeunes qui peuvent se retrouver isolés ou en difficulté. En étant proche d'eux nous devenons un point de repère important et nous sommes capables de les orienter et de les aider à surmonter leurs obstacles :

- Un accompagnement au plus proche des jeunes
- Un maillage territorial fort avec les partenaires locaux

Écoute

C'est à partir d'une approche centrée sur le jeune que nous permettons à chacun de se sentir entendu, compris, soutenu dans ses préoccupations et ses projets. L'écoute active et bienveillante est un élément clé qui permet de créer une relation de confiance entre les conseillers et les jeunes, afin de mieux répondre à leurs besoins et de les accompagner efficacement dans leur parcours.

Engagement, donner l'envie

L'engagement de chacun d'entre nous et notre capacité à donner l'envie au jeune d'avancer lui permet de trouver ou retrouver confiance en l'avenir :

- Proposer un accompagnement de qualité
- Favoriser la découverte, l'expérimentation et la mise en action
- Créer des opportunités et élargir les perspectives
- Donner du sens et formaliser l'engagement

Coopération

La coopération est un levier majeur pour l'insertion des jeunes. Elle garantit un accompagnement efficace et cohérent en mobilisant différentes expertises et en favorisant l'implication active du jeune dans son propre parcours :

- Un maillage partenarial solide et structurant
- Des actions concertées pour favoriser l'insertion professionnelle
- Un engagement fort dans la co-construction des parcours
- Une coopération agile et réactive

Expertise

Notre expertise se manifeste par :

- Une connaissance approfondie des jeunes
- Une maîtrise des dispositifs d'accompagnement
- Un réseau de partenaires solide
- Une formation continue des professionnels
- Un diagnostic précis pour un accompagnement sur mesure
- Un engagement professionnel au service de l'expertise

Entraide

- Un accompagnement basé sur la solidarité et la proximité
- Un travail collaboratif entre professionnels
- Un réseau de partenaires mobilisés
- Favoriser l'entraide entre jeunes
- Un partage continu des informations et des ressources

Créativité

Elle se manifeste par une approche flexible et innovante, capable de s'adapter aux besoins des jeunes et aux évolutions du monde du travail. Grâce à des méthodes originales et dynamiques, elle permet de rendre l'accompagnement plus stimulant et efficace :

- Des outils technologiques au service de l'insertion
- Des formats ludiques et participatifs
- Une ouverture vers l'international
- Une dynamique collaborative et évolutive

2.2 - LES STATUTS ET OBJETS

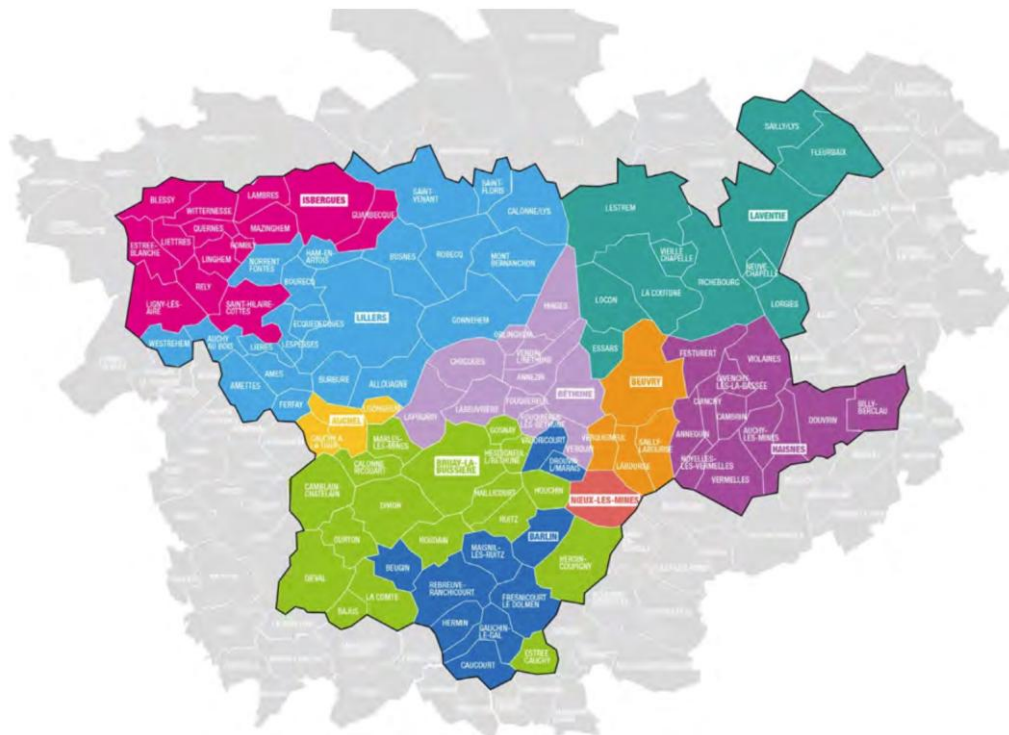
Date de création : 14 octobre 1982

L'objet des statuts² : « L'Association a pour objet d'aider les jeunes de 16 et plus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale en assurant des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi.

L'Association a pour but :

- de promouvoir l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 ans et plus, directement ou par l'intermédiaire d'antennes ;
- d'aider à construire un parcours d'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes et d'en assurer le suivi ;
- de concourir à la mise en œuvre de l'obligation de formation définie à l'article L114-1 du code de l'éducation ;
- de favoriser la concertation entre les différentes institutions et acteurs sur la formation, l'emploi, la vie quotidienne (santé, logement, loisirs), la citoyenneté ;
- de mettre en place des actions spécifiques dans ces différents domaines ;
- de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle et sociale des jeunes. »

Le territoire d'intervention de la Mission Locale regroupe 104 communes pour 295 000 habitants. Il compte 28 quartiers prioritaires sur 19 communes.



Le siège de la Mission Locale se situe 121A boulevard des États-Unis à Béthune. Elle dispose de 10 antennes et 36 permanences.

² Statuts mis à jour par l'assemblée générale extraordinaire le 11 juin 2024.

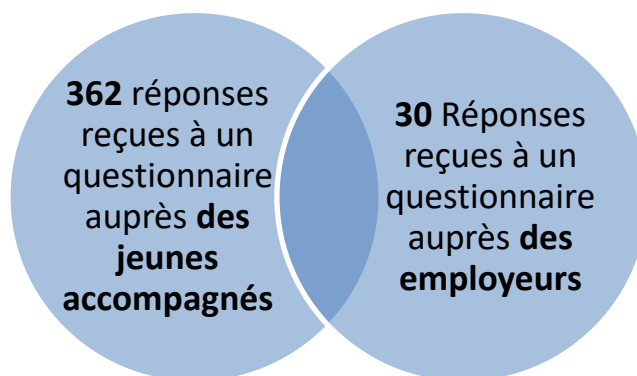
3 - LE PORTRAIT DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Les résultats du diagnostic sont joints en annexe à ce document³.

Pour analyser le territoire, l'offre de services et les partenariats de la Mission Locale, 16 thématiques statistiques ont été explorées. Cette démarche a mobilisé la participation des jeunes accompagnés et d'employeurs via des enquêtes, et de partenaires consultés lors d'entretiens.

3.1 - LES ENQUETES

Deux enquêtes ont été lancées pour recueillir les avis des jeunes accompagnés et des entreprises partenaires. La Mission Locale a recueilli **392 réponses** au total.



3.2 - ANALYSE PARTAGEE DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX

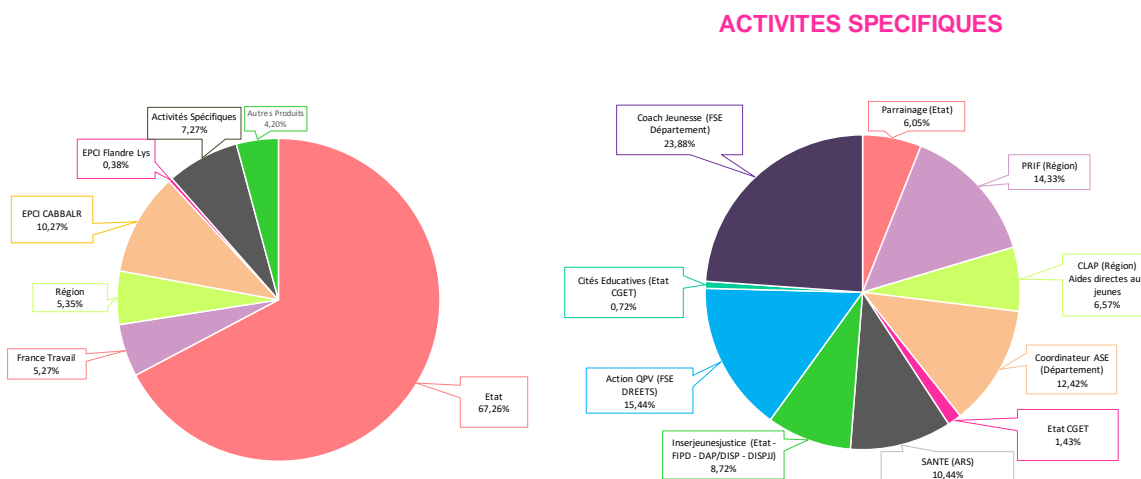
L'analyse est issue d'entretiens réalisés auprès de **9 partenaires** de la Mission Locale intervenant dans les champs du handicap, du logement, de la mobilité internationale, de la justice, de la formation, de l'éducation, de la santé, de l'entreprise et un élu.

CHAMP D'INTERVENTION	NOM DE LA STRUCTURE
Mobilité internationale	Adice
Justice	SPIP
Formation	ID Formation
Handicap	APIC
Élu	Mairie de Richebourg
Éducation nationale	Lycée d'Artois de Nœux-les-Mines
Entreprise	Leroy merlin
Santé	CPAM accès aux droits
Logement	Action Logement

³ Annexe « Diagnostic territorial »

4 - LES FINANCEMENTS

La Mission Locale gère plus de 20 conventions financières. Elle dispose d'une comptabilité analytique. Ses comptes sont contrôlés par un expert-comptable et, chaque année, par un commissaire aux comptes.



5 - L'ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE

5.1 - LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration est composé de 39 membres, répartis de la manière suivante :

- Le membre de droit
- Collège des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Collège des administrations et des services publics
- Collège des partenaires socio-économiques, associatifs et organismes de formation

Le bureau est composé de 8 membres. Il se réunit au minimum 3 fois par an, gère les affaires courantes et prépare les Conseils d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum 2 fois par an.

L'Assemblée Générale se tient 1 fois par an. Cette assemblée est ouverte aux salariés et partenaires.

Lors de cette assemblée, les comptes sont certifiés et le résultat affecté.

Le rapport moral est présenté par le ou la présidente.

Le rapport d'activité est présenté par la directrice et son équipe.

5.2 - L'EQUIPE

– 72 salariés (2025) --> 70,66 ETP

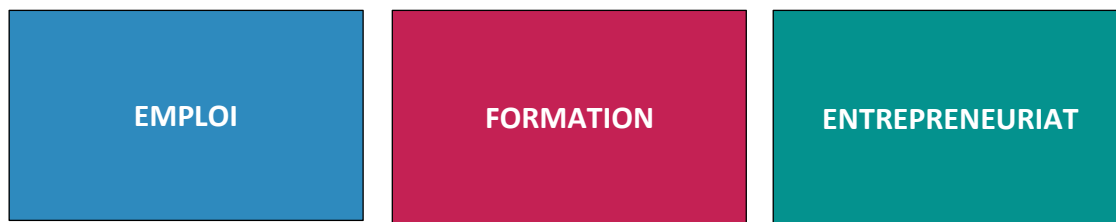
5.3 - LE PARTENARIAT

La Mission Locale s'appuie sur un réseau stratégique de **495 partenaires**, agissant en synergie pour répondre aux besoins complexes des jeunes et renforcer l'impact de ses actions sur le territoire. Ces collaborations, ancrées dans une démarche de complémentarité et de co-construction, permettent d'articuler des solutions adaptées dans des domaines clés tels que l'emploi, la formation, la mobilité, la santé et le logement. Voici une vue d'ensemble de nos principaux partenaires, qui illustrent la diversité et la richesse de notre réseau, garantissant une réponse globale et efficace aux enjeux locaux.

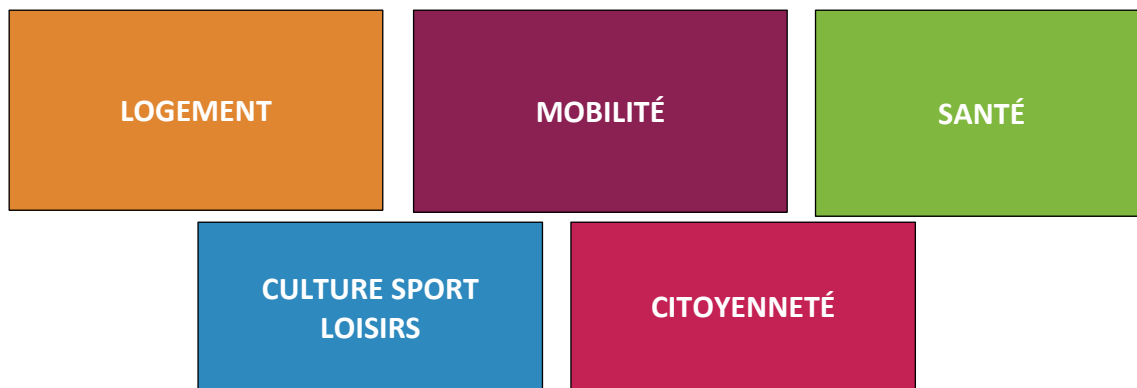
OBJ

5.4 - NOTRE OFFRE DE SERVICE

➤ **ACCES A L'EMPLOI ET LA FORMATION : CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET DEVELOPPER SES COMPETENCES**



➤ **FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET LEVER LES FREINS PERIPHERIQUES**



(Détail de l'offre de service régionale et locale 2024 en annexe)

6 - LE PROJET STRATEGIQUE 2024-2029

Les éléments ci-dessous présentent, au-delà de l'offre de service actuelle de la Mission Locale, des axes de développement qui doivent permettre à l'équipe de la Mission Locale de consolider son rôle d'acteur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Quatre axes de travail ont été identifiés, certains sont transversaux, d'autres plus spécifiques. Ces différents axes viennent compléter le travail déjà réalisé par la Mission Locale. Ils sont à chaque fois déclinés en plan d'actions.

Si certaines fiches actions, élaborées collectivement⁴, nécessitent un prolongement, des ajustements du travail déjà réalisé, d'autres demanderont un investissement particulier, le redéploiement de ressources existantes, voire la recherche de nouvelles ressources.

LES AXES DE TRAVAIL

Axe 1 : Être au plus proche des jeunes et répondre à leurs problématiques de mobilité

Axe 2 : Favoriser l'adhésion et l'engagement des jeunes

Axe 3 : Renforcer les partenariats et accroître la visibilité de la Mission Locale

Axe 4 : Éthique et qualité de l'accompagnement

⁴ Annexe « La participation à l'élaboration du projet »

6.1 - AXE 1 : ÊTRE AU PLUS PROCHE DES JEUNES ET REpondre A LEURS PROBLEMATIQUES DE MOBILITE

Cet axe regroupe les actions destinées à **renforcer l'accueil** et **l'accompagnement des jeunes**, en veillant à leur offrir une expérience positive et cohérente sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal est de garantir une **qualité homogène** des prestations, quelle que soit l'antenne de rattachement des bénéficiaires.

En développant une **offre de services adaptée** et en proposant des **espaces accueillants**, homogènes et fonctionnels, tout en **harmonisant les pratiques**, la Mission Locale affirme son engagement pour répondre aux attentes des jeunes. Ces initiatives contribuent également à renforcer la **cohérence organisationnelle** et à inscrire la Mission Locale dans une démarche d'amélioration continue au service de son public.

Être au plus proche des jeunes et répondre à leurs problématiques de mobilité

Optimisation de la localisation des antennes :

Conduire une réflexion stratégique sur l'implantation des antennes, en tenant compte des zones de résidence des jeunes et de leurs temps de déplacement, afin de maximiser l'accessibilité et l'impact des services proposés.

Déploiement ciblé des services dans les antennes :

Renforcer la présence locale en proposant une partie des prestations directement au sein des antennes, avec une attention particulière aux besoins identifiés des jeunes, dans une logique de proximité et de réduction des freins à l'accès.

Amélioration des espaces d'accueil :

Reconfigurer les espaces d'accueil dans chaque antenne afin de les rendre plus chaleureux, agréables et fonctionnels, favorisant ainsi une expérience positive pour les jeunes.

Harmonisation des procédures :

Définir et mettre en œuvre un cadre commun pour l'ensemble des antennes, garantissant une qualité de service homogène dans l'accueil et l'orientation des jeunes.

Organisation de la continuité de service en cas d'absence d'un CISP :

Mettre en place un dispositif permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement et de garantir un service de qualité homogène sur l'ensemble du territoire, en évitant toute rupture pour les jeunes et en renforçant la réactivité et la coordination des équipes.

1

REFLECHIR A UNE OPTIMISATION DE NOTRE IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input type="checkbox"/>	Orienter
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- Répondre aux enjeux des fiches actions 2 et 3
- Garantir une implantation des antennes répondant aux besoins spécifiques des jeunes sur l'ensemble du territoire.
- Maximiser l'accessibilité des services pour les jeunes vivant dans des zones rurales ou éloignées.
- Réduire les temps de déplacement des bénéficiaires pour favoriser leur accompagnement de proximité.

Descriptif synthétique :

- **Analyse territoriale** : Réaliser une étude approfondie des zones de résidence des jeunes, des flux de déplacements et des besoins exprimés, en tenant compte des bassins d'emploi et des services de transport disponibles.
- **Cartographie des besoins** : Identifier les zones prioritaires à couvrir pour maximiser l'impact des antennes et réduire les disparités territoriales.
- **Mobilisation des partenaires** : Collaborer avec les collectivités locales, les élus et les acteurs du territoire pour optimiser l'implantation des antennes et leur accessibilité.

2 DEPLOIEMENT CIBLÉ DES SERVICES DANS LES ANTENNES

Enjeux :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Repérer mobiliser |
| <input type="checkbox"/> | Accueillir, informer |
| <input type="checkbox"/> | Orienter |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan global, lever les freins |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner les entreprises dans leur recrutement |

Objectifs :

- Renforcer l'accessibilité des services en renforçant leur présence sur les antennes.
- Assurer une égalité de traitement en harmonisant l'offre de services sur l'ensemble du territoire.
- Identifier des référents et structurer les permanences thématiques.

Descriptif synthétique :

- Déployer une offre de services homogène sur toutes les antennes.
- Mobiliser les partenaires thématiques pour qu'ils interviennent sur l'ensemble du territoire.
- Réfléchir à une stratégie de pilotage sur les antennes avec la présence d'un responsable

3 AMELIORATION DES ESPACES D'ACCUEIL

Enjeux :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Repérer mobiliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Accueillir, informer |
| <input type="checkbox"/> | Orienter |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan professionnel |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan global, lever les freins |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner les entreprises dans leur recrutement |

Objectifs :

- **Garantir un environnement agréable, accessible et adapté dans chaque antenne.**
- **Harmoniser les espaces d'accueil pour assurer une cohérence et une qualité de service homogène sur l'ensemble du territoire.**
- **Améliorer le confort et la confidentialité des échanges entre les jeunes et les conseillers.**

Descriptif synthétique :

- **Réaliser un état des lieux détaillé des espaces d'accueil sur toutes les antennes afin d'identifier les besoins et axes d'amélioration.**
- **Faire appel à un prestataire spécialisé en aménagement pour concevoir des espaces adaptés aux besoins des jeunes et des équipes.**
- **Évaluer les coûts des travaux et des équipements nécessaires pour garantir une mise en œuvre adaptée.**
- **Améliorer l'expérience utilisateur sur chaque site.**

4 HARMONISATION DES PROCEDURES

Enjeux :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Repérer mobiliser |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Accueillir, informer |
| <input type="checkbox"/> | Orienter |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan professionnel |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan global, lever les freins |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner les entreprises dans leur recrutement |

Objectifs :

- **Assurer une qualité de service et d'information identique sur l'ensemble des antennes.**
- **Instaurer des procédures communes, adaptées aux besoins des jeunes.**

Descriptif synthétique :

- **Création d'un groupe de travail chargé d'identifier et formaliser les procédures adaptées à la réalité du terrain.**

- Formation des conseillers et agents d'accueil.
- Déploiement progressif des procédures validées, avec un suivi et un accompagnement des équipes.
- Évaluation continue : Organisation de points d'étape réguliers pour ajuster et améliorer en continu les procédures mises en place.
- Enquête de satisfaction jeunes.

5 ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ DE SERVICE EN CAS D'ABSENCE D'UN CISP

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input type="checkbox"/>	Orienter
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- Garantir la continuité des rendez-vous et de l'accompagnement en cas d'absence imprévue d'un conseiller.
- Assurer la disponibilité des services pour les jeunes concernés.
- Mettre en place un dispositif réactif et structuré pour pallier aux absences tout en maintenant la qualité du service.

Descriptif synthétique :

- Créer une organisation en adéquation avec ce besoin.
- Diffuser les consignes appropriées.
- Veille au maintien de cette organisation.
- Faire un diagnostic des absences CISP par antenne.
- Analyser les procédures actuelles.

6.2 - AXE 2 : FAVORISER L'ADHESION ET L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Cet axe rassemble les actions visant à **engager activement les jeunes dans la dynamique de la Mission Locale**, en les rendant à la fois **acteurs et bénéficiaires des initiatives** mises en place. En instaurant un programme de jeunes ambassadeurs, la Mission Locale offre aux volontaires l'opportunité de promouvoir ses services auprès de leurs pairs et de contribuer à leur rayonnement. Parallèlement, la création d'un outil de présentation clair et accessible permet d'informer efficacement les jeunes sur l'ensemble des services disponibles, tout en facilitant leur compréhension et leur adhésion. Ces démarches renforcent l'implication des jeunes et leur rôle central dans la diffusion et l'appropriation des missions de la structure.

Favoriser l'adhésion et l'engagement des jeunes

Mise en place d'un programme de jeunes ambassadeurs : Déployer un dispositif visant à mobiliser des jeunes engagés pour promouvoir les services de la Mission Locale, favoriser le partage d'expériences, et inciter leurs pairs à s'impliquer activement dans leur parcours d'accompagnement.

Conception d'outils de communication adaptés : Élaborer un support de présentation clair, accessible et attractif, détaillant l'ensemble de l'offre de services proposée aux jeunes. Cet outil aura pour objectif de renforcer leur compréhension et leur adhésion aux dispositifs d'accompagnement disponibles.

1

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE JEUNES AMBASSADEURS

Enjeux :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Repérer mobiliser |
| <input type="checkbox"/> | Accueillir, informer |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Orienter |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan professionnel |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner sur le plan global, lever les freins |
| <input type="checkbox"/> | Accompagner les entreprises dans leur recrutement |

Objectifs :

- **Impliquer activement les jeunes dans la promotion de la Mission Locale.**
- **Développer une communication de proximité permettant une meilleure appropriation des services par les jeunes.**
- **Favoriser l'engagement des jeunes ambassadeurs en leur confiant un rôle de relais auprès de leurs pairs et des partenaires.**

Descriptif synthétique :

- **Identification d'un conseiller référent chargé de la mise en œuvre du programme.**

- **Création d'un kit de communication intitulé « Devenir ambassadeur », incluant les informations clés sur la Mission Locale et le rôle des ambassadeurs.**
- **Sensibilisation et recrutement des jeunes intéressés.**
- **Sélection et accompagnement des ambassadeurs.**
- **Le programme :**
 - **Interventions des ambassadeurs lors de réunions, forums et événements.**
 - **Implication des ambassadeurs dans des actions de terrain (témoignages, échanges avec les jeunes, participation aux journées portes ouvertes, etc.).**
 - **Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs permettant d'assurer une continuité et une évolution du programme.**
- **Suivi et évaluation du programme à travers des retours d'expérience et l'adaptation du dispositif en fonction des besoins.**

2 CONCEPTION D'OUTILS DE COMMUNICATION ADAPTES

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input type="checkbox"/>	Orienter
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- **Faciliter la compréhension de l'ODS grâce à un support visuel structuré et accessible.**
- **Standardiser les informations transmises aux jeunes.**

Descriptif synthétique :

- **Développement du support :**
 - **Création d'un outil numérique et/ou papier simplifié et attractif.**
 - **Structuration du contenu en fonction des thématiques de l'ODS (emploi, formation, logement, mobilité, santé, citoyenneté, etc.).**
 - **Utilisation d'un langage clair et accessible pour faciliter la compréhension de tous les publics, notamment les jeunes en difficulté de lecture ou éloignés des institutions.**
- **Adapter le support aux besoins réels des jeunes.**
- **Mise en place d'une version interactive (vidéo, infographies, QR codes) pour dynamiser l'outil et encourager son utilisation.**

6.3 - AXE 3 : RENFORCER LES PARTENARIATS ET ACCROITRE LA VISIBILITE DE LA MISSION LOCALE

Cet axe regroupe les actions destinées à **consolider les liens entre la Mission Locale et ses partenaires**, tout en **renforçant la visibilité de son offre de services**. L'objectif est de favoriser une collaboration active et durable avec les acteurs du territoire, qu'il s'agisse de partenaires institutionnels, associatifs ou économiques. Par l'organisation d'événements et d'échanges réguliers, ainsi que par la création d'outils de communication adaptés, la Mission Locale ambitionne de **mieux faire connaître ses services et de valoriser son rôle** dans l'accompagnement des jeunes et des entreprises. Ces initiatives visent à instaurer un partenariat de proximité, tout en renforçant la cohérence et la pertinence des actions menées.

Renforcer les partenariats pour accroître la visibilité et l'engagement autour de l'offre de services

Actions de communication ciblées : Concevoir et organiser des temps forts et des espaces d'échange avec les partenaires, afin de renforcer leur implication et leur connaissance des missions et services de la Mission Locale.

Développement d'outils d'information adaptés : Créer un livret d'information multiformat spécifiquement destiné aux entreprises, mettant en valeur l'offre de services, les dispositifs d'accompagnement, et les opportunités de collaboration.

1

ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLEES

Enjeux :

<input checked="" type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input checked="" type="checkbox"/>	Orienter
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- Renforcer la visibilité et la compréhension de l'offre de services de la Mission Locale auprès des partenaires institutionnels, associatifs et économiques.
- Identifier un contact pour chaque partenaire.
- Créer des espaces d'échange réguliers afin de renforcer la collaboration et favoriser une dynamique de travail partenariale efficace.

Descriptif synthétique :

- Organisation de temps forts partenariaux pour présenter et valoriser les services de la Mission Locale.
- Mise en place de rencontres thématiques pour échanger avec les partenaires sur des enjeux spécifiques (emploi, formation, insertion sociale, mobilité, etc.).
- Pour chaque partenaire identifier une personne contact.
- Création d'outils de communication adaptés (supports numériques et physiques) pour diffuser efficacement l'offre de services auprès des acteurs locaux.
- Évaluation et suivi des actions de communication pour ajuster la stratégie si nécessaire.

2 DEVELOPPEMENT D'OUTILS D'INFORMATION ADAPTES

Enjeux

<input checked="" type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input checked="" type="checkbox"/>	Orienter
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- Améliorer la communication sur l'offre de services globale de la Mission Locale auprès des élus, financeurs et partenaires, en mettant en avant son impact et ses actions.
- Faciliter l'accès à l'information grâce à des supports variés et adaptés.
- Développer et renforcer les partenariats en mettant en valeur les dispositifs dédiés aux partenaires et en favorisant leur engagement.

Descriptif synthétique :

- Conception d'un livret d'information dédié aux partenaires présentant les services de la Mission Locale (recrutement, alternance, accompagnement des jeunes en emploi, aides aux employeurs, etc.).
- Développement de plusieurs formats de diffusion pour maximiser l'accessibilité et l'impact :
 - Version papier pour les rencontres institutionnelles et événements.
 - E-plaquette interactive, téléchargeable et partageable par mail.
 - Version numérique optimisée pour une diffusion via le site web et les réseaux sociaux.
- Mise à jour régulière des supports afin de garantir une information actualisée et pertinente.
- Diffusion et promotion des outils auprès des élus, financeurs et partenaires via des rencontres, événements et campagnes de communication ciblées.

6.4 - AXE 4 : ÉTHIQUE ET QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Cet axe met en lumière l'importance d'un **cadre éthique fort pour garantir un accompagnement respectueux et adapté aux besoins de chaque jeune**. La création d'une charte éthique dédiée permet de poser les principes fondamentaux et les valeurs qui guideront les pratiques des professionnels de la Mission Locale. Ce document **engage la structure et ses équipes à adopter des approches inclusives, équitables et respectueuses des diversités**. En s'appuyant sur des principes clairement définis, cet axe vise à renforcer la qualité de l'accompagnement tout en affirmant l'engagement de la Mission Locale contre toute forme de discrimination.

Assurer un accompagnement éthique et inclusif

Créer une charte d'engagement : Concevoir et mettre en œuvre une charte définissant les principes fondamentaux d'accompagnement, notamment le respect de l'éthique professionnelle, la bienveillance, et la prévention de toute forme de discrimination.

Promotion des valeurs de la Mission Locale : Sensibiliser les équipes et partenaires aux enjeux liés à l'inclusion et à l'égalité de traitement, afin de garantir un cadre d'accompagnement respectueux et conforme aux valeurs de la Mission Locale.

1 CREER ET ORGANISER LA MISE EN OEUVRE D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input type="checkbox"/>	Orienter
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- **Définir les principes fondamentaux qui guideront les pratiques des professionnels de la Mission Locale.**
- **Établir un cadre éthique clair et partagé pour garantir un accompagnement de qualité respectueux des diversités.**
- **Engager l'ensemble des acteurs de la Mission Locale (professionnels, jeunes) dans une démarche éthique et qualitative.**

Descriptif synthétique :

- **Mise en place d'un groupe de réflexion pour identifier les valeurs et principes fondamentaux à intégrer dans la charte.**
- **Rédaction de la charte par un groupe de travail dédié, en cohérence avec les valeurs de la Mission Locale.**

2 PROMOTION DES VALEURS DE LA MISSION LOCALE

Enjeux :

<input type="checkbox"/>	Repérer mobiliser
<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, informer
<input type="checkbox"/>	Orienter
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan professionnel
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner sur le plan global, lever les freins
<input checked="" type="checkbox"/>	Accompagner les entreprises dans leur recrutement

Objectifs :

- **Sensibiliser les équipes et partenaires aux enjeux de l'inclusion et de l'égalité de traitement dans l'accompagnement des jeunes.**
- **Garantir un cadre d'accompagnement respectueux et conforme aux valeurs de la Mission Locale en uniformisant les pratiques sur l'ensemble du territoire.**
- **Valoriser les engagements de la Mission Locale en matière de diversité, d'équité et de lutte contre les discriminations.**

Descriptif synthétique :

- **Mise en place d'un plan de sensibilisation pour les équipes afin d'intégrer les valeurs d'inclusion et d'égalité dans les pratiques d'accompagnement.**
- **Organisation d'ateliers et de formations sur les thématiques de la diversité, de l'égalité des chances et de la lutte contre les discriminations.**
- **Intégration des valeurs dans les procédures internes pour assurer une cohérence et une mise en application.**